



Réf. Farde e-Assemblées : 2371532

N° OJ : 14

Projet d'Arrêté - Conseil du 23/11/2020

**Objet :** Subsidies aux associations qui promeuvent la visibilité des cimetières.- Foire du Livre de Bruxelles asbl :  
1.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant l'accord de majorité 2018-2024 qui souhaite "Valoriser le patrimoine et augmenter la visibilité des cimetières" de la Ville de Bruxelles;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside à l'association Foire du Livre de Bruxelles asbl, rue Armand Campenhout, 72, bte 7 à 1050 Bruxelles, BE46 068223993336, numéro d'entreprise BE0460 349 033, à l'article 87807/33202 du budget ordinaire de 2020 pour un montant de 1.500,00 EUR; Dans le cadre de la Foire du Livre de Bruxelles, l'asbl souhaite organiser une animation littéraire dans le cimetière de Laeken le samedi 27 février 2021 de 14h à 16h;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Octroyer un subside à l'association Foire du Livre de Bruxelles asbl, rue Armand Campenhout, 72, bte 7 à 1050 Bruxelles à l'article 87807/33202 du budget ordinaire de 2020 pour un montant de 1.500,00 EUR pour l'organisation dans le cadre de la Foire du Livre de Bruxelles une animation littéraire dans le cimetière de Laeken le samedi 27 février 2021 de 14h à 16h.

Annexes :